



**COMITÉ RÉGIONAL
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES**

AEROBIC – GYM ACROBATIQUE

Championnat Inter-régionale SUD-EST
Aer : Performance / Fédéral A

Compétition Régionale AURA
GAc : Fédéral

06 & 07 avril 2019
Moulins (03)

DOSSIER TECHNIQUE



6 - 7
AVRIL 19
PALAIS DES SPORTS
MOULINS

**CHAMPIONNATS
INTER-RÉGION SUD-EST
& REGION AURA | PERF / FÉD. A**

**GYM AEROBIC
& ACROBATIQUE**

QUALIFICATIF
POUR LE
CHAMPIONNAT
DE FRANCE

Organisé par La Bouronnaise de Moulins
labourbonnaisegym.free.fr

Fédération Française Gymnastique
COMITÉ RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
NOLANS
BONNE
AINE
Crédit Mutuel
GYMNOVA

ville de Moulins
LA BOURBONNAISE GYMNASTIQUE - MOULINS
- DEPUIS 1879 -

Compétition organisée par : La Bouronnaise de Oullins



**LA BOURBONNAISE
GYMNASTIQUE - MOULINS**
- DEPUIS 1879 -

TERRITOIRES CONCERNES



Championnat Inter-région SUD-EST:

Auvergne-Rhône-Alpes
Corse
Provence-Alpes-Côte d'Azur

CONTACT

RESPONSABLE TECHNIQUE REGIONAL

- Responsable Technique Aérobic : Véronique HRYCINK : verohry@gmail.com
- Responsable Technique Gym Acrobatique : Elodie LANTENOIS : elodie.lantenois@sfr.fr

JUGEMENT

- Les juges doivent être engagés via engagym :
 - **Aérobic : au 17 mars 2019**
 - **Gym Acro : au 29 mars 2019**
- Les juges sont engagés pour la journée de compétition. Ils doivent prévoir leurs feuilles de notation.
- Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- Les juges engagés pour la compétition seront à la disposition des responsables de juges pour toute la compétition.
- En cas de non présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

ACCREDITATION

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via **EngaGym** comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS

- 1ère possibilité - par virement bancaire via votre banque :

Indiquer dans l'ordre de virement la référence du bordereau de paiement (laquelle se situe à gauche du bordereau) ainsi que la ville où se situe la compétition et n'effectuer qu'un seul règlement par bordereau.

- Coordonnées bancaires Comité Auvergne-Rhône-Alpes :
- Banque : CREDIT MUTUEL
- Numéro de compte : 00020284101
- Clé : 19
- IBAN étranger : FR76 1027 8073 6000 0202 8410 119
- BIC : CMCIFR2A
- Domiciliation : CCM LYON ETATS UNIS

- 2ème possibilité - par chèque :

Chèque à l'ordre de « Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique » à envoyer accompagné du coupon détachable du bordereau à l'adresse suivante :

- Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique
10 Avenue Viviani
69200 VENISSIEUX

ACCUEIL DES CLUBS

- Horaires d'ouverture : Permanence le vendredi de 18h à 20h. A partir de 7h le samedi et le dimanche
- Vérifier les engagements de vos compétiteurs (catégories, n° de licence, date de naissance). Signaler toutes données erronées au secrétariat informatique avant la fin de l'échauffement général.

CARTES DE COMPETITION

Les cartes de compétition sont à remettre à l'accueil.

Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique : https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_competition/GAc

FORFAITS

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym.

VERIFICATION DES LICENCES

- ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel. L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

MODALITES DE COMPETITION

Organisation du plateau

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est fourni en pièce jointe. Le planning définitif sera diffusé sur le site <http://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr/Evenements/GAC-AER-Championnats-regional-et-Inter-regional>

RECAPITULATIF DES FORMALITES A ACCOMPLIR

NOM DU DOCUMENT	SOURCE	ADRESSE DU DESTINATAIRE	DATE DE FORCLUSION
Engagements gym/ dirigeants /entraîneurs	EngaGym	https://jboss-si.ffgym.fr/engagement/#/login	Aér : 17/03/2019 Gac : 29/03/2019
Engagements juges	EngaGym	https://jboss-si.ffgym.fr/engagement/#/login	Aér : 17/03/2019 Gac : 29/03/2019
Paiement des engagements	Virement ou Chèque	Voir modalités ci-dessus	01/04/2019
Téléchargement Cartes compétition	Site ffgym	https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Bas_e_documentaire_competition/GAC	A remettre à l'accueil
Forfaits	EngaGym	https://jboss-si.ffgym.fr/engagement/#/login	29/03/2019 (sans frais engagement)